



PLUS D'INFORMATIONS SUR L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



**C'est à partir
du 25 Mai**



Quelles seront les heures d'ouverture ?

**Chaque mardi de 9h à 11h30,
les mercredi, jeudi et vendredi de 15h00 à 17h30
et le samedi de 9h à 11h30**



Quels seront les services proposés ?

Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés

Affranchissement de colis et de lettres

Vente de timbres, d'enveloppes "prêt-à-poster", d'emballages
colis et d'emballages Chronopost

Retrait d'espèces sur un compte courant postal ou livret
d'épargne postal dans la limite de 500€ par semaine

Mise à disposition d'un îlot informatique avec ordinateur,
imprimante pour vos démarches administratives

**Un bureau est spécialement aménagé à l'intérieur de la mairie
pour vous accueillir !**